

Conseil municipal

Séance du 8 mars 2019

Présents : V. Canellas, A. Clapier, A. Geoffroy, M.J. Gros, S. Ilovaisky, M. Morin, C. Peloux

Absents : V. Geoffroy, D. Le Cornec

Délibérations :

• Vote du compte de gestion et compte administratif du budget eau et assainissement 2018 :

Fonctionnement : +18 477,87 €

Investissement : -3 904,93 €

Vote : accepté à l'unanimité

• Vote du compte de gestion et compte administratif du budget général 2018 :

Fonctionnement : +65 821,95 €

Investissement : -51 583,39 €

Vote : accepté à l'unanimité

Les budgets sont consultables en mairie

• Office National des Forêts :

L'ONF nous a présenté son programme de travaux pour l'année 2019, il est décidé à 6 voix pour et 1 abstention, de retenir les travaux suivants :

- Travaux d'infrastructure avec création de fossés pour un montant de 1920 €.

- Création de périmètre avec ouverture de layons avec peinture de liserés et placards* pour un montant de 3230 €.

• Garderie municipale :

Monsieur le Maire évoque la demande des parents d'élèves pour mettre en place une garderie municipale, pour une période d'essai après les vacances de Pâques, le matin de 8h00 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h00, les jours scolaires. L'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) serait prête à assurer cette garderie en heures complémentaires. Nécessité de prendre une délibération pour création de régie. Le tarif proposé serait de 2.50 € de l'heure. La CAF va être contactée afin de savoir si une aide financière pour les familles est envisageable.

Vote : à l'unanimité

Autres questions :

Monsieur le Maire évoque les démissions de Monsieur Daniel Le Cornec, 1er adjoint, de Madame Valérie Geoffroy, 3ème adjointe et de Madame Catherine Chartier, conseillère municipale.

La démission de Madame Chartier prend effet immédiatement alors que les démissions d'adjoints doivent être validés par le Préfet, nous attendons la réponse de celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

*La secrétaire de séance
Valérie Canellas*

** Pour le marquage sur les arbres*

Séance du 5 avril 2019

Présents : V. Canellas, A. Clapier, M.J. Gros, M. Morin, C. Peloux

Représentés : A. Geoffroy (pouvoir à M. Morin), S. Ilovaisky (pouvoir à A. Clapier)

Délibérations :

• Taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 12,08%

Taxe foncière bâtie : 11,29%

Taxe foncière non bâtie : 37,24%

Vote : Pour : 7

• Budget général 2019 :

Prévisions budgétaires totales en dépenses et recettes :

Fonctionnement : 548 185,77 €

Investissement : 764 073,27 €

Vote : Pour : 7

• Budget de l'eau 2019 :

Prévisions budgétaires totales en dépenses et recettes :

Fonctionnement : 105 623,96 €

Investissement : 113 670,29 €

Vote : Pour : 7

• **Garderie Ecole :** A la demande des parents, il a été décidé de mettre en place une garderie. Une régie est créée par la mairie : régisseur, Vial Agnès titulaire et Taormina Eric, suppléant. Cette régie permet aux parents de venir acheter des tickets.

La garderie sera opérationnelle après les vacances de Pâques. Elle sera ouverte de 16h30 à 18h pour un essai de 2 mois.

Le prix de l'heure de garde est fixé à 2,50 €

Vote : Pour : 6

Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.

*La secrétaire de séance
Valérie Canellas*